



Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde

MISSION DE PROSPECTION D'UNE DELEGATION D'INDUSTRIELS VIETNAMIENS DANS LA FILIERE ANACARDE EN COTE D'IVOIRE

TERMES DE RÉFÉRENCES

CONTEXTE

L'IMPACT POSITIF DES ACTIVITÉS LIÉES À LA PRODUCTION ET À LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE L'ANACARDIER EST D'UNE IMPORTANCE TELLEMENT CAPITALE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE NOS RÉGIONS QUE TOUS LES EXPERTS SONT D'AVIS UNANIME SUR UN POINT : LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE L'ANACARDE APPORTERA UNE PLUS-VALUE SIGNIFICATIVE À TOUS LES ACTEURS DE LA FILIÈRE ET À L'ÉCONOMIE NATIONALE. PAR EXEMPLE EN TERMES DE CRÉATION DES EMPLOIS, DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES PRODUCTEURS, ETC.

LE CONSTAT EST QUE LE DÉCOLLAGE DE L'INDUSTRIALISATION DE LA FILIÈRE CAJOU TARDE. LES PRINCIPALES RAISONS ÉVOQUÉES SONT LES SUIVANTES :

- ✓ MÉCONNAISSANCE DES ÉQUIPEMENTS DE L'INDUSTRIE DU CAJOU ;
- ✓ CHOIX TECHNOLOGIQUE INAPPROPRIÉ ;
- ✓ ABSENCE DE FINANCEMENT ;
- ✓ DIFFICULTÉS D'ACCÈS À LA MATIÈRE PREMIÈRE ;

DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES FILIÈRES COTON ET ANACARDE AMORCÉE EN 2013, EN CE QUI CONCERNE LA FILIÈRE ANACARDE, NOTAMMENT, LE CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE GARANT DU BON FONCTIONNEMENT ET DE LA PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS, IMPLÉMENTE DEPUIS TROIS (3) ANNÉES, LES ACTIVITÉS PRÉVUES À L'EFFET DE RENDRE LA FILIÈRE PLUS COMPÉTITIVE. AU NOMBRE DE CELLES-CI, L'ORGANISATION DU SALON INTERNATIONAL DES ÉQUIPEMENTS ET DES TECHNOLOGIE DE TRANSFORMATION DE L'ANACARDE (SIETTA) INSTITUÉE PAR LE GOUVERNEMENT EN CONSEIL DES MINISTRES DU 15 MARS 2015, DOIT SE TENIR TOUS LES DEUX (2) ANS.

DURANT LA PREMIÈRE ÉDITION DU SIETTA QUI S'EST TENUE EN NOVEMBRE 2014, UN MÉMORANDUM A ÉTÉ SIGNÉ ENTRE LE CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE ET L'UNIVERSITÉ HO CHI-MINH DU VIET NAM.

LA QUINTESSENCE DE CETTE CONVENTION DE PARTENARIAT EST LE DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE DE CONCERTATION ET DE COOPÉRATION SUD-SUD ABOUTISSANT À UN TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET DE COMPÉTENCE. POUR JOINDRE L'ACTE AUX ÉCRITS, DES INITIATIVES ONT ÉTÉ ENTREPRISES PAR LE CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE EN VUE DE TOUCHER DU DOIGT CERTAINS POINTS SUSCEPTIBLES DE CONTRIBUER AU « DÉCOLLAGE INDUSTRIEL » DE LA FILIÈRE ANACARDE. AUSSI, LE CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE A-T-IL DEMANDÉ ET OBTENU DU GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE, LA PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE VIETNAMIEN, D'UNE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE.

DEPUIS SA MISE EN PLACE EN 2015, CETTE REPRÉSENTATION S'ATTÈLE À ASSURER LES MISSIONS QUI LUI SONT CONFIEES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CONSEIL DANS LE CADRE DES APPUIS À APPORTER AU DÉVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DE L'ANACARDIER EN CÔTE D'IVOIRE.

C'EST DANS CE CADRE QU'UNE DÉLÉGATION D'HOMMES D'AFFAIRES ET D'INDUSTRIELS VIETNAMIENS ACTIONNÉ PAR LA REPRÉSENTATION DU CONSEIL, EFFECTUERA UNE MISSION EN CÔTE D'IVOIRE DU 11-16 AVRIL 2016.



Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde

LE SÉJOUR DE CETTE DÉLÉGATION LUI PERMETTRA DE MIEUX APPRÉHENDER LE SECTEUR DU CAJOU EN CÔTE D'IVOIRE.

COMPTE TENU DE L'IMPORTANCE DE CETTE MISSION, IL EST NÉCESSAIRE DE METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SUIVI APPROPRIÉ PERMETTANT DE S'ASSURER DE LA MISE EN APPLICATION EFFICIENTE DU PROGRAMME DES ACTIVITÉS RETENUES PAR LE CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE.

OBJECTIF

LA PRÉSENTE MISSION A POUR OBJECTIF :

- ✓ FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DES UNITÉS DE TRANSFORMATION DE NOIX DE CAJOU EXISTANTES :
 - LE NOMBRE ;
 - LA TECHNOLOGIE ;
 - LA CAPACITÉ ;
 - LES RESSOURCES HUMAINES ;
- ✓ VISITER QUELQUES USINES DE TRANSFORMATION DE NOIX DE CAJOU ;
- ✓ VISITER QUELQUES SITES IDENTIFIÉS DANS LE PROJET NATIONAL D'ACCÉLÉRATION DE TRANSFORMATION DE NOIX DE CAJOU EN CÔTE D'IVOIRE ;
- ✓ VISITER-RENCONTRER LES FOURNISSEURS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ;

METHODOLOGIE

LE PROGRAMME DE LA MISSION JOINTE EN ANNEXE S'ARTICULE EN 3 PHASES COMPORTANT AU TOTAL 11 ÉTAPES.

PREMIÈRE PHASE : RENCONTRE AVEC LES INDUSTRIELS DE LA NOIX DE CAJOU ET D'ÉVENTUELS OPÉRATEURS INTÉRESSÉS PAR L'INDUSTRIALISATION DE LA FILIÈRE ANACARDE :

- ÉTAPE 1 : PRÉSENTATION DU SECTEUR DE LA FILIÈRE ANACARDE EN CÔTE D'IVOIRE PAR LE CCA ;
- ÉTAPE 2 : PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DE LA MISSION ET DES STRUCTURES PRÉSENTES
- ÉTAPE 3 : ÉCHANGES AVEC LES INVITÉS

DEUXIÈME PHASE : VISITE DE QUELQUES UNITÉS DE TRANSFORMATION EN CÔTE D'IVOIRE

- ÉTAPE 1 : VISITE DE L'UNITÉ DE DJEKANOU ;
- ÉTAPE 2 : VISITE DE L'UNITÉ DE ZUENOULA ;
- ÉTAPE 3 : VISITE DE L'INP-HB
- ÉTAPE 4 : VISITE DU SITE EN CONSTRUCTION DU CENTRE DE TECHNOLOGIE DU CAJOU (CTC)¹
- ÉTAPE 5 : VISITES DE 3 UNITÉS DE TRANSFORMATION DE CAJOU DE LA VILLE DE BOUAKÉ
- ÉTAPE 6 : VISITE DES UNITÉS DE KATIOLA ET DE FRONAN

TROISIÈME PHASE

¹ Le CTC est fruit de la coopération entre le Conseil du Coton et de l'anacarde et l'Université Ho Chi Minh du Viêt-Nam.



Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde

- ÉTAPE 1 : VISITE DES FOURNISSEURS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DU CAJOU;
- ÉTAPE 2 : DÉBRIEFING

RESULTATS ATTENDUS

AUX TERMES DE LA MISSION, LES RÉSULTATS CI-APRÈS SONT ATTENDUS :

1. UNE ANALYSE SOMMAIRE ET UNE ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES IVOIRIENNES AU REGARD DES EXPÉRIENCES DU VIETNAM ;
2. LES COMMUNAUTÉS BÉNÉFICIAIRES DE LA VISITE SONT SATISFAITES ;
3. LES CONDITIONS MINIMALES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES UNITÉS DE TRANSFORMATION SONT ANALYSÉES;

NOTES D'ETAPES

POUR PERMETTRE UN SUIVI RÉGULIER DE LA VISITE UN POINT SERA FAIT ET UNE NOTE SERA PRODUITE. A LA FIN DE LA MISSION, UN RAPPORT BILAN SYNTHÉTISANT LA MISSION SERA TRANSMIS À LA DIRECTION DU CONSEIL COTON ET DE L'ANACARDE.

DUREE DE LA MISSION

LA DURÉE DE LA MISSION SERA DE CINQ (05) JOURS DONT : TROIS (03) JOURS DE VISITE TERRAIN, UN JOUR DE RENCONTRE AVEC LES ACTEURS & FOURNISSEURS ET 1 JOUR DE DÉBRIEFING. LE PROGRAMME DÉTAILLÉ EST JOINT EN ANNEXE.

LISTE DES PARTICIPANTS (70 À 75 PERSONNES MAXI)

- MINADER (02)
- MIM (05)
- CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE (05)
- I2T/C2T/INPHB (06)
- LE GROUPEMENT DES INDUSTRIELS DU CAJOU EN CÔTE D'IVOIRE, GIC-CI (15)
- LES EXPORTATEURS (05)
- PSAC (02)
- SFI (01)
- LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (02)
- CEPICI (01)
- SOTACI/BERNABE/UNIVERSAL INDUSTRIES/TECHNIBAT (04)
- LES CHAMBRES DE COMMERCE REPRÉSENTÉES EN CI (05)
- ICA/ACA (02)
- AUTRES
- PRESSE



Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde

LISTE DE LA DÉLÉGATION VIETNAMIENNE

No	Prénom	Nom	Pays	Fonction	Entreprise
1	Jean-Pierre	TO	Vietnam	Représentant du CCA au Vietnam	Université Technologique de Ho Chi Minh Ville
2	Van Sang	HUYNH	Vietnam	Directeur Propriétaire	My Anh An Co. Ltd.
3	Van Dat	LE	Vietnam	Directeur Propriétaire	GiaLoi Co. Ltd.
4	Van Ngoc	NGUYEN	Vietnam	Directeur Propriétaire	BsB Steel Corp.